

Respecter la dignité des personnes, en donnant les moyens de l'autonomie

Lancer un programme national pour l'innovation technologique au service de la vie quotidienne et de l'autonomie :

- Mobilisation du plan d'investissement d'avenir, (30 millions d'euros) ⇒ 4 domaines d'action : communiquer, apprendre, se déplacer et vivre chez soi



Reconnaitre les personnes en situation de handicap dans leur rôle de parents & étendre la compensation individuelle des besoins :

- La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) intégrera les besoins attachés à la parentalité en 2021
- La préparation du repas et la vaisselle seront intégrées dans l'aide à l'alimentation financée par la PCH
- Lancement d'un débat sur l'accompagnement à la vie intime et sexuelle, avec la saisine du Conseil Consultatif National d'Ethique